

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 À 18 HEURES 30

N° 5 - 164 / 2013 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE
 CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL
 DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Treize, le 3 décembre 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 décembre 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
 Secrétaire : monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

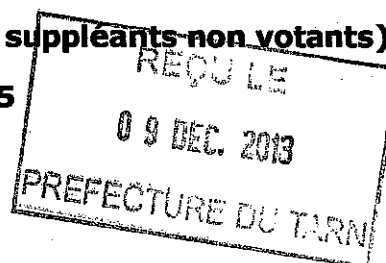
Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 35



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2013

**N° 5 – 164 / 2013 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT
DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Pilote : Direction Générale des Services

Autre service concerné : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire lors de sa plus proche séance.

Décision du Président N° 175 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : gestion des déchets

Objet : avenant n°2 au contrat d'assurance caution portant garanties financières du centre de stockage de déchets ultimes de Ranteil

Prestataire : société ZURICH INSURANCE

Durée: jusqu'au 31 décembre 2018,

Décision du Président N° 176 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 09 090 « Prestations de services pour une mission en vue de la rédaction du programme du centre de développement durable et du centre de ressources » -

Changement de nom de la société GINGER INGENIERIE qui devient GRONTMIJ S.A.

Décision du Président N° 177 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : médiathèque de Saint-Juéry

Objet : Convention médiathèque de Saint-Juéry – Monsieur Emmanuel Michel

Prestataire : monsieur Emmanuel Michel

Date :du mardi 19 novembre 2013 au samedi 30 novembre 2013

Montant : 150 € TTC

Décision du Président N° 178 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : ressources humaines

Objet : Mandat spécial à Madame Geneviève PARMENTIER – AG de l'ORAMIP – 11 avril 2013.

Date : 11 avril 2013 au Centre des Congrès Pierre Baudis à Toulouse.

Décision du Président N° 179 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : ressources humaines

Objet : Mandat spécial à Madame Geneviève PARMENTIER – Réunion DRAC – 15 octobre 2013.

Décision du Président N° 180 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : équipements aquatiques

Objet : maintenance du portail automatique – espace aquatique ATLANTIS

Prestataire : SARL CUNNAC

Montant : 250,00 € HT soit 299,00 € TTC.

Durée : un an reconductible 3 fois expressément.

Décision du Président N° 181 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : médiathèque de Saint-Juéry

Objet : Convention avec l'association La SOJA – spectacle « Les Roms des foins »

Montant : 1 100 € TTC

Date de la représentation: vendredi 29 novembre 2013 à 20h30

Décision du Président N° 182 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : développement économique

Objet : Convention de servitudes – ERDF - création de la ligne souterraine HTA avec un départ direct depuis le poste source de Jarlard (traversant les parcelles 32-34-86) pour alimenter la ZAC de RIEUMAS

Décision du Président N° 183 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : équipements aquatiques

Objet : renouvellement contrat de fourniture de gaz – espace aquatique TARANIS

Prestataire : SA GDF SUEZ

Montant : Le montant de la prestation s'élève pour l'abonnement à 3 413,28 € HT pour l'année et le prix du KW/h est de 43,42 € HT pour les premiers 530 MWh consommés. Au-delà de 530 MWh, le prix du KW/h est de 49,75 € HT

Durée : un an

Décision du Président N° 184 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : marché 13-046 – avenant portant suppression de la clause de retenue de garantie
Prestataire : SA LYONNAISE DES EAUX

Décision du Président N° 185 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage – programmation des travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 12 033 « Travaux de restructuration du centre urbain de Saint-Juéry – Lot 7 : espaces verts »
Substitution de S.A.S. LES JARDINS TOULOUSAINS au groupement solidaire la S.A.R.L. BASTIE et la S.A.S. LES JARDINS TOULOUSAINS, dont la S.A.R.L. BASTIE était le mandataire, suite à la dissolution anticipée de la S.A.R.L. BASTIE.

Décision du Président N° 186 / 2013 du 21 octobre 2013

Pilote : médiathèque de Saint-Juéry

Objet : Convention médiathèque de Saint-Juéry – l'association « en falm de contes »

Prestataire : l'association en falm de contes

Montant : 160 € TTC

Date: mercredi 18 décembre 2013 à 15 heures 30

Décision du Président N° 187 / 2013 du 24 octobre 2013

Pilote : hydraulique / assainissement

Objet : Convention EPLEFPA du Tarn – week-end de l'eau – Participation des élèves du BTS GEMEAUX à l'organisation du week end de l'eau

Montant alloué: 1 000 €

Décision du Président N° 188 / 2013 du 24 octobre 2013

Pilote : affaires générales, juridiques et marchés publics

Objet : Contrat de location d'emplacement publicitaire – parcelle 2 section BE 81144.00005

Prestataire : société JC DECAUX France

Durée : 1 an reconductible tacitement pour des durées d'un an

Montant : recette annuelle de 1 524,50 € HT

Décision du Président N° 189 / 2013 du 24 octobre 2013

Pilote : affaires générales, juridiques et marchés publics

Objet : Contrat de location d'emplacement publicitaire – parcelle 2 section BE – contrat 81144.00002

Prestataire : société JC DECAUX France

Durée : 1 an reconductible tacitement pour des durées d'un an

Montant : recette annuelle de 2 194,00 € HT

Décision du Président N° 190 / 2013 du 24 octobre 2013

Pilote : affaires générales, juridiques et marchés publics

Objet : Contrat de location d'emplacement publicitaire -contrat CBS OUTDOOR – Terrain « Pailhès »

Prestataire : société CBS OUTDOOR

Durée : deux ans reconductible tacitement pour des durées d'un an

Montant : recette de 3 545 TTC annuel

Décision du Président N° 191 / 2013 du 24 octobre 2013

Pilote : développement économique

Objet : Contrat de maintenance contrôle accès Hôtel d'entreprises

Prestataire : AMS ACCES

Durée : un an reconductible expressément par période de 12 mois sans que la durée totale du contrat ne puisse excéder 3 ans

Montant : 7 024,44 € HT annuel

Décision du Président N° 192 / 2013 du 29 octobre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 13 042 « Travaux de voirie en vue de réaliser les opérations d'aménagement du giratoire de CAUSSELS et des RD100 / RD 999 »- bordereau de prix supplémentaires

Prestataire : SNC EIFFAGE TRAVAUX PUBLIC SUD OUEST TARN

Montant : Le montant total du marché reste inchangé

Décision du Président N° 193 / 2013 du 29 octobre 2013

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : analyses des effluents Industriels sur la zone Albipôle - commande complémentaire

Prestataire : société EES Aqualis

Montant : 9 790 € H.T. soit 11 708.84 € T.T.C

Décision du Président N° 194 / 2013 du 4 novembre 2013

Pilote : médiathèque Pierre Amalric

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric- Association « La Marelle » - convention de partenariat en vue d'organiser des animations

Montant : 450.00 €.

Décision du Président N° 195 / 2013 du 4 novembre 2013

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation des travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 13 035 « travaux de rénovation de l'installation électrique du bâtiment des transports urbains » Suppression de l'option « remplacement du coffret PC force parking »

Prestataire : S.A.R.L. BAGES – ESTADIEU,

Montant : moins-value de 492,00 € H.T.

Décision du Président N° 196 / 2013 du 4 novembre 2013

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : Signature du Marché 13 061 « Contrôles de travaux de terrassement et diagnostic des réseaux d'assainissement »

Prestataire : groupement EURL RESOLOGY/SRA SAVAC

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois

Montant minimum de 50 000 €HT et maximum de 150 000 €HT par année.

Décision du Président N° 197 / 2013 du 4 novembre 2013

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : signature du Marché 13 062 « Fourniture de réactifs pour le traitement des eaux usées et pour la désodorisation de la station d'épuration Albi-Madeleine – lot 1 : Fourniture de chlorure ferrique »

Prestataire : SAS FERACID

Durée : 12 mois, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Montant minimum de 13 500 €HT par année

Décision du Président N° 198 / 2013 du 4 novembre 2013

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : Marché 13 063 « Fourniture de réactifs pour le traitement des eaux usées et pour la désodorisation de la station d'épuration Albi-Madeleine - lot 2 : Fourniture de réactifs de désodorisation »

Prestataire : SAS UNIVAR

Durée de 12 mois, renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période de 12 mois

Montant minimum de 1 650 € HT par année

Décision du Président N° 199 / 2013 du 8 novembre 2013

Pilote : affaires générales, juridiques et marchés publics

Objet : désignation de Maître Jean COURRECH – requête présentée par la société CHOIGNOT contre communauté d'agglomération de l'Albigeois – restauration du lit et des berges du Séoux du quartier Sainte-Carême à Albi

Décision du Président N° 200 / 2013 du 8 novembre 2013

Pilote : affaires générales, juridiques et marchés publics

Objet : Contrat de maintenance de la micro station d'épuration (traitement des eaux usées) du site de Ranteil

Prestataire : BIONEST FRANCE

Montant annuel de 80 € TTC.

Durée : un an renouvelable par tacite reconduction pour des durées d'un an.

Décision du Président N° 201 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : transports urbains

Objet : Attribution du marché 13-065 « système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs » à la société INEO SYSTRAN

Prestataire : INEO SYSTRAN

Montant : 288 728 € HT pour la tranche ferme et 85 555 € HT pour la tranche conditionnelle. L'option pilotage des girouettes est retenue.

Décision du Président N° 202 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : médiathèque d'Albi

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric – Compagnie L'oiseau-Lyre – spectacle « Chantons sous les toits »

Montant : 850 € TTC

Décision du Président N° 203 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : médiathèque d'Albi

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric –Exposition Gilbert Legrand

Montant : 1 280 € TTC

Dates : du 3 décembre 2013 au 8 janvier 2014 - rencontre dédicace le 11 décembre 2013

Décision du Président N° 204 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : médiathèque d'Albi

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric – l'atelier « Les pois sont verts » - organisation d'un atelier artistique les 11 et 14 décembre

Montant : 460 € TTC

Décision du Président N° 205 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : Développement économique

Objet : contrat de prêt à usage – BRU Alexis – ZAC ECO² RIEUMAS

Durée : jusqu'au 31 décembre 2014

Décision du Président N° 206 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : Politique de la ville

Objet : Chantier d'insertion les Habits Pour l'Emploi – Création de décors et de marionnettes pour le relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois

Montant : 3 200 € HT

Décision du Président N° 207 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : Politique de la ville

Objet : Chantier d'insertion les Habits Pour l'Emploi – Création de décors et de marionnettes pour le relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois

Montant : 3 200 € HT

Décision du Président N° 208 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : Développement économique

Objet : Convention pour l'utilisation à titre gracieux de l'Amphithéâtre d'honneur de l'Ecole des Mines pour l'organisation de la Soirée ESS du 28 novembre 2013

Décision du Président N° 209 / 2013 du 19 novembre 2013

Pilote : Traitement des déchets

Objet : Contrat d'entretien des portes souples et portes sectionnelles de la station de transfert de Ranteil.

Prestataire : V2M

Montant : 3 400 € HT

Durée : 1 an reconductible tacitement pour des durées équivalentes

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 décembre 2013,

Le Président,

